

ACTION URGENTE

EXÉCUTION D'UN HOMME DONT LA DEMANDE DE GRÂCE A ÉTÉ REJETÉE AU TEXAS

Brent Brewer a été exécuté le 9 novembre 2023 dans l'État du Texas. Sa condamnation à mort initialement prononcée en 1991 avait été annulée en 2007, mais il avait de nouveau été condamné à la même peine en 2009. En 1991 comme en 2009, le parquet s'est appuyé sur le témoignage non scientifique et peu fiable d'un psychiatre néanmoins influent, qui a affirmé que Brent Brewer commettrait probablement de futurs actes de violence – un élément nécessaire pour requérir la peine de mort au Texas. Âgé de 19 ans au moment du crime, Brent Brewer en avait 53 lorsque les autorités lui ont ôté la vie. En prison, il a toujours eu un comportement exemplaire, sans aucun épisode de violence durant les trois décennies qu'il a passées dans le couloir de la mort.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Brent Brewer a été condamné à mort en 1991 après avoir été reconnu coupable du meurtre d'un homme de 66 ans lors d'un vol à main armée qui a mal tourné en 1990. Cette condamnation a été annulée en 2007, mais il a de nouveau été condamné à la même peine en 2009. Au Texas, pour qu'une condamnation à mort puisse être prononcée, il faut que le jury estime que l'accusé risque de commettre de futurs actes de violence. Lors de l'audience de 2009 consacrée à une nouvelle détermination de la peine de Brent Brewer, le parquet a présenté le témoignage d'un psychiatre (le docteur C.) qui a affirmé qu'il commettrait probablement de futurs actes de violence, ce qu'il avait déjà dit au cours de la première audience de détermination de la peine en 1991. En 2009, ce médecin a ajouté que, malgré l'absence de comportement violent de Brent Brewer au cours des presque deux décennies qu'il avait alors passées dans le couloir de la mort, il était toujours convaincu qu'il commettrait ce type d'acte un jour ou l'autre. Comme en 1991, il n'a ni rencontré, ni examiné Brent Brewer, mais il a affirmé que celui-ci n'avait aucune conscience, que la violence « ne semblait pas le déranger », qu'il rejoindrait un gang en prison et qu'il avait une « préférence pour les couteaux ».

Dès 1983, l'Association américaine de psychiatrie (APA) a informé la Cour suprême des États-Unis, dans une affaire où l'accusé encourait la peine de mort au Texas, que « le manque de fiabilité des pronostics psychiatriques de dangerosité future à long terme [était] désormais un fait établi au sein de la profession ». La Cour suprême n'a pas contesté l'affirmation de l'APA, mais a décidé de se fier, « du moins pour le moment », au système contradictoire « pour faire le tri entre les éléments et les avis fiables et peu fiables au sujet de la dangerosité future ».

Le 3 novembre 2023, une femme membre du jury lors de l'audience de 2009 de Brent Brewer a publié un article dans le quotidien *Houston Chronicle*. Elle a écrit : « Après avoir entendu tous les arguments présentés, j'étais convaincue que Brent n'avait pas agi avec préméditation et n'avait pas eu l'intention de tuer la victime. Il me semblait qu'il avait simplement essayé de voler un camion et que la situation lui avait échappé, débouchant sur une issue tragique. Par ailleurs, je n'estimais pas que Brent serait dangereux en prison. C'est pour ces raisons que je pensais qu'une condamnation à perpétuité était la peine la plus adaptée. Au moins une autre personne du jury était d'accord. Cependant, à cause d'un aspect de la législation texane qui prête profondément à confusion, nous n'avons pas été informés qu'il suffisait qu'un membre du jury vote en faveur d'une condamnation à perpétuité pour que ce soit la peine de Brent. Dans la façon dont étaient formulées les instructions au jury, il semblait qu'au moins 10 personnes devaient être d'accord sur une condamnation à perpétuité. Pensant – à tort – que mon vote n'avait pas d'importance, je suis allée dans le sens de l'avis majoritaire en faveur d'une condamnation à mort [...]. Le Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas peut remédier à cette injustice en recommandant une mesure de clémence pour Brent Brewer, et le gouverneur Greg Abbott peut commuer sa condamnation à mort en peine de réclusion à perpétuité, qui aurait dû être prononcée à l'issue de son procès. » Le 7 novembre, le Comité a décidé à l'unanimité de ne pas recommander la grâce, malgré le témoignage peu fiable du psychiatre et les révélations de cette jurée.

Les avocats de Brent Brewer avaient tenté d'obtenir le réexamen de son cas devant un tribunal au motif que le parquet avait « présenté le témoignage d'expert [du docteur C.] qui était faux et prêtait à confusion lors de la nouvelle audience de détermination de sa peine ». Le 7 novembre 2023, la cour d'appel pénale du Texas a rejeté cette demande, en indiquant qu'elle ne remplissait pas les critères de la législation texane et en précisant « ne pas se prononcer sur le fond des arguments présentés ». La Cour suprême des États-Unis a refusé d'intervenir.

Les avocats de Brent Brewer ont publié la déclaration suivante : « Brent Brewer va être exécuté au Texas ce soir. Son exécution est on ne peut plus loin de la justice. L'histoire de Brent est une histoire de rédemption complète. Il a reconnu le mal qu'il avait fait et s'est repenti, et il a totalement fait amende honorable au cours des 34 années qu'il a passées en prison. Le Brent que les autorités du Texas souhaitaient exécuter n'existe plus depuis longtemps. Le Brent qu'elles vont tuer ce soir est un homme gentil, généreux, paisible et attentionné qui a passé la majeure partie de son temps à se repentir et à faire des études religieuses. Il éprouve de profonds remords pour son crime, commis lorsqu'il n'avait que 19 ans, et il aurait fait n'importe quoi pour enlever le mal qu'il a causé à la famille de la victime. »

Les derniers mots de Brent Brewer avant d'être tué ont été : « J'aimerais dire à la famille de la victime que je n'ai jamais pu trouver les mots pour réparer ce que j'ai brisé. Je veux juste que vous sachiez que cet homme de 53 ans n'est pas le gamin irréfléchi de 19 ans qu'il était en 1990. J'espère que vous trouverez la paix. » L'injection létale de pentobarbital lui a été administrée à 18 h 23. Son décès a été prononcé 15 minutes après.

Vingt-et-une exécutions ont eu lieu aux États-Unis jusqu'à présent en 2023 : une en Alabama, six en Floride, quatre dans le Missouri, trois en Oklahoma et sept au Texas. À eux cinq, ces États ont procédé à 62 % des 1 579 exécutions réalisées dans le pays depuis 1976. Le Texas est responsable à lui seul de 585 (37 %) de ces exécutions.

NOM : Brent Ray Brewer (il)

CECI EST LA PREMIÈRE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 93/23

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr51/7274/2023/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

